

APPEL À PROJETS

PROJETS FONDATION ARC 2025

Date limite de saisie en ligne des dossiers :
Mercredi 10 septembre 2025 à 15h

Site de soumission des dossiers : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>
Contact : subvention@fondation-arc.org

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa stratégie scientifique, le Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer renouvelle l'appel à projets « PROJETS FONDATION ARC » afin de permettre aux chercheurs d'explorer de nouvelles pistes de recherche en cancérologie. Depuis 2023, pour mieux s'adapter aux évolutions du coût de la recherche la Fondation ARC a revalorisé le soutien aux « Projets Fondation ARC » de **50 à 70 k € pour 24 mois** ou de 25k€ à 35k€ pour un an, pour des frais de fonctionnement et de mission liés au projet de recherche.

Les projets présentés peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et de transfert jusqu'à la recherche clinique, incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Les projets présentés dans le cadre de cet appel à projets doivent permettre de soulever des questions nouvelles, d'explorer de nouvelles pistes de recherche, d'initier des ruptures technologiques, thématiques ou conceptuelles, d'obtenir une preuve de concept ou des résultats préliminaires.

La demande doit être présentée par le responsable effectif du travail, s'identifiant clairement comme le porteur du projet. Les projets seront expertisés en fonction de l'expérience du porteur de projet, selon 3 catégories :

- **PJA1 « Jeune Chercheur : 1 à 10 ans après la thèse »** (porteur de projet ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2024)
- **PJA2 « Chercheur en consolidation : 11 à 20 ans après la thèse »** (porteur de projet ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2005 et le 31/12/2014)
- **PJA3 « Chercheur expérimenté : plus de 20 ans après la thèse »** (porteur de projet ayant obtenu sa thèse (PhD) avant le 31/12/2004)

Une attention particulière sera portée aux projets permettant à de jeunes chercheurs de développer ou consolider une thématique innovante dans leur équipe d'accueil (PJA1 et PJA2).

2. Caractéristiques de l'appel à projets

Critères d'éligibilité

- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie. Les projets de chimie, de mathématiques, de physique ou d'informatique sont éligibles s'ils participent à la résolution de problèmes de biologie du cancer ou à l'amélioration des connaissances en cancérologie.

- Les demandes issues de membres d'équipes labellisées par un autre organisme caritatif sont éligibles si le Projet présenté est différent du projet qui fait l'objet de la labellisation (à justifier clairement dans l'étape « Financements de l'équipe »).
- Les demandes issues d'équipes bénéficiant du soutien d'un organisme public ou parapublic (EPST, INCa, ANR, Europe, Ministère...) ne seront examinées que si le Projet proposé est clairement différent et son périmètre précisément défini (à justifier clairement dans l'étape « Financements de l'équipe »). **Des précisions pourront être demandées en cours d'expertise.**

Critères de recevabilité

- La demande doit être présentée au nom d'un porteur de projet clairement identifié qui assurera sa mise en œuvre.
- Le porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre du présent appel à projets.
- L'équipe impliquée dans la demande doit appartenir à l'un des organismes français suivant :
 - Organisme public de recherche (université, EPST, EPIC...)
 - Organisation à but non lucratif (associations, fondations...)
 - Etablissement public de santé ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CLCC...).
- Si le porteur de projet n'est pas titulaire d'un poste permanent dans un établissement hospitalier, universitaire ou de recherche français (ex : candidats postdoctorants en CDD), il devra justifier clairement d'un poste couvrant la période de la subvention. La durée et la nature du poste temporaire devront être précisées dans le dossier. Les chercheurs non statutaires justifiant d'un salaire uniquement pour l'année 2026 devront demander un PJA de 12 mois (35 000 €).
- Le porteur de projet devra consacrer au moins 25% de son temps de recherche au projet proposé.
L'engagement des chercheurs, la composition du groupe de recherche impliqué dans le projet et les « équivalents temps pleins » consacrés au projet font partie des critères d'évaluation de faisabilité. Il est recommandé de bien documenter cette partie.
- Si le porteur de projet n'est pas le chef d'équipe, joindre obligatoirement une lettre du chef d'équipe validant la démarche initiée, précisant le positionnement du projet dans l'équipe et confirmant la mobilisation des ressources nécessaires au projet. Si le porteur de projet est lui-même le chef d'équipe, cette lettre n'est pas nécessaire.
- Pour présenter une demande à cette session, toute subvention attribuée précédemment au porteur (Projet Fondation ARC ou Programme labellisé Fondation ARC) devra être arrivée à échéance dans les 6 mois suivant la prise d'effet de la nouvelle subvention (au plus tard en juin 2026).
- Toute subvention attribuée par la Fondation ARC au porteur de projet au cours des 5 dernières années devra faire l'objet d'un rapport d'activité dans le formulaire de la nouvelle demande.
- Les dossiers doivent être déposés depuis le compte du porteur de projet. Ils doivent être complets et validés dans les délais, sur le site internet : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>
- La demande financière doit respecter les modalités de financement décrites au chapitre « Modalité de financement ».

Les dossiers ne respectant pas les critères d'éligibilité et de recevabilité ne seront pas expertisés.

3. Sélection des projets

Procédure de sélection

Les dossiers de candidature sont expertisés dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établie par la Fondation ARC.

Après vérification de leur éligibilité, et de leur recevabilité, les dossiers de candidature sont soumis à l'expertise par les Commissions Nationales (CN).

Après expertise et classement, les dossiers sont soumis au Conseil Scientifique pour l'établissement d'une liste finale qui est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement. L'expertise est réalisée dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêt établie par la Fondation ARC. En cas de Lien direct avec un membre d'une Commission nationale, le dossier ne pourra pas être expertisé dans cette même commission.

Choix de la Commission nationale thématique d'expertise

Il appartient au porteur de projet de choisir la Commission nationale la plus appropriée pour son projet :

- Commission nationale 1 : Immunologie ; Onco-hématologie ; Microbiologie
- Commission nationale 2 : Génétique des tumeurs
- Commission nationale 3 : Biologie cellulaire
- Commission nationale 4 : Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie
- Commission nationale 5 : Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques ; Epidémiologie ; Sciences humaines et sociales

Les disciplines couvertes par chacune des commissions sont listées en fin de notice et dans la FAQ du site de soumission des candidatures :

<https://appelsaprojets.fondation-arc.org/accueil/faq/consultation> rubrique « Comité Expertise »

La composition des commissions nationales peut être consultée sur le site internet de la Fondation ARC :

<https://www.fondation-arc.org/les-commissions-thematiques-nationales>

Le porteur de projet choisit une des 5 commissions nationales et peut indiquer un choix secondaire.

NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission choisie.

Critères d'expertise

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le porteur du projet et le laboratoire : capacité du porteur à mener le projet, composition et implication du groupe de recherche impliqué dans le projet, compétitivité dans le domaine, positionnement en cancérologie, environnement scientifique et technologique.
- La qualité du projet scientifique : originalité ; pertinence de la question posée en cancérologie ; positionnement national et international ; impact scientifique ; objectifs, hypothèses de recherche ;
- Le caractère innovant du projet : analyse de la nouveauté : positionnement par rapport aux thématiques de l'équipe, nouvelle question, preuve de concept, rupture technologique, ... ;
- La construction du projet : clarté du dossier ; qualité de la méthodologie et des résultats préliminaires ; organisation du projet et moyens mis en œuvre ; adaptation des ressources mobilisées ; clarté des rôles de chaque membre de l'équipe projet y compris du porteur ; crédibilité de l'échéancier.

4. Conditions d'application

Modalité de financement :

La subvention est exclusivement destinée à financer :

- Des frais de fonctionnement : consommables, réactifs, milieux, frais de publications des résultats du Projet Fondation ARC, prestations de service.

Des frais de petits équipements pour un montant total inférieur à 30 000 € TTC pouvant être des petits équipements (cout unitaire inférieur à 30 k€) ou un co-financement d'équipement.

Matériel informatique (ordinateurs, accessoires et logiciels) à condition d'être justifié au regard du projet dans la demande financière.

- Des frais de mission : travaux d'acquisition sur le terrain et/ou participation à des colloques et des congrès. Le montant total est plafonné à 2 000 € par an sauf situation exceptionnelle sur justification.

Dépenses exclues :

- Frais de gestion de l'organisme gestionnaire et frais d'hébergement. Frais de maintenance, dotations aux amortissements, organisation de congrès¹ ou de réunions scientifiques, matériel et fourniture de bureau, abonnements et cotisations.
- Cette subvention ne peut couvrir aucune dépense de personnel (les indemnités ou gratifications de stage sont considérées comme des dépenses de personnel).

¹ Pour ce type de frais, la Fondation propose un appel à projets « Soutien aux manifestations scientifiques » voir : <https://www.fondation-arc.org/espace-chercheur>

Mise en place du financement :

- Si le projet est mené en collaboration avec d'autres équipes, seule l'équipe du porteur de projet sera financée par la Fondation ARC.
- La subvention est fixe et d'un montant de 70 000 € pour 24 mois ou 35 000 € pour 12 mois.
- Le montant de la subvention s'entend hors taxes pour la TVA récupérable par l'organisme gestionnaire.
- Les fonds attribués par la Fondation ARC font l'objet de versements à l'organisme gestionnaire dont dépend le porteur de projet (CNRS, INSERM, Institut, Université, etc.) après signature des « conditions générales relatives à l'utilisation des fonds de recherche versés par la Fondation ARC à un organisme gestionnaire »².
- Le porteur de projet peut disposer de ces fonds pendant toute la durée de la subvention et au plus tard jusqu'à la date d'échéance³.
- D'une manière générale, les procédures suivies sont celles de l'organisme gestionnaire. Ce dernier s'engage à transmettre à la Fondation ARC un compte rendu financier, au plus tard deux mois après la date d'échéance de la subvention.
- A défaut d'engagement des fonds à la date d'échéance, les fonds alloués à l'organisme seront remis à la disposition de la Fondation ARC.

Suivi et évaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, le porteur de projet devra rédiger un rapport scientifique. La réception de ce rapport scientifique conditionne la recevabilité de toute demande ultérieure de subvention.

Règles de communication

Les membres des équipes financées par la Fondation ARC s'engagent formellement à communiquer sur le soutien de la Fondation ARC quels que soient les autres organismes soutenant les recherches et/ou équipes du laboratoire. Le soutien de la Fondation ARC peut notamment être indiqué sur le site Internet des équipes des chercheurs impliqués dans le projet et doit apparaître dans les communications scientifiques et les publications.

Le « résumé grand public » demandé dans le dossier de candidature est essentiel pour que les donateurs qui participent au financement des projets soient informés des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant le grand public.

5. Calendrier de l'appel à projets

18 juin 2025	Ouverture de l'appel à projets
<u>Mercredi 10 septembre 2025</u>	Clôture de l'appel à projets (à 15h00)
Mi-décembre 2025	Notification des résultats au porteur de projet (à l'adresse email indiquée dans le dossier de candidature)
Mi-décembre 2025	Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC
1 ^{er} janvier 2026	Début de la subvention
Premier trimestre 2026	Versement des fonds à l'organisme gestionnaire selon l'échéancier défini dans les conditions générales

² Documents communiqués au candidat à la notification du financement

³ Date d'échéance = date de décision du financement par le Conseil d'Administration de la Fondation ARC + durée de la subvention

6. Modalités de soumission

Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC :

<https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

au plus tard le mercredi 10 septembre 2025 à 15h

- **Le dossier peut être rédigé en anglais ou en français** (Seuls le titre du projet et la fiche « résumé grand public » doivent être impérativement rédigés en français). La composition du dossier est disponible en fin de notice.
- Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission finale du dossier.
- Tant que l'appel à projets n'est pas clos, il est possible de revenir sur un dossier soumis autant de fois que nécessaire.
- Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois soumis par le candidat. A la soumission finale, un accusé de réception email sera adressé au candidat.

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne peut plus être modifié. Cependant, jusqu'à la date du Conseil d'administration, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en y ajoutant sous forme d'annexes les documents suivants :

- évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- changement de situation administrative : obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.

Pour toute information concernant les critères de l'appel à projets : subvention@fondation-arc.org

Pour toute question concernant le dépôt des candidatures sur internet : contactAAP@fondation-arc.org

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

PROJET FONDATION ARC 2025

A saisir sur internet <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Les champs indiqués (*) sont des champs obligatoires.

Les nombres de caractères indiqués ci-dessous sont des nombres maximums, espaces **NON** compris
Le dossier peut être présenté en français ou en anglais. Seuls le titre du projet et la fiche « résumé grand public » doivent impérativement être en français

Chaque étape doit être enregistrée (« sauvegarder cette étape »). Les vérifications d'erreurs de saisie sont calculées au moment de la soumission finale du dossier (« soumettre ma candidature »)

Formulaire à remplir selon l'expérience du porteur de projet :

PJA1 : Jeune Chercheur : 1 à 10 ans après la thèse : thèse (PhD) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2024

PJA2 : Chercheur en consolidation : 11 à 20 ans après la thèse : thèse (PhD) entre le 01/01/2005 et le 31/12/2014

PJA3 : Chercheur expérimenté : plus de 20 ans après la thèse : thèse (PhD) avant le 31/12/2004

Etape : Groupe de recherche impliqué dans le projet

Porteur de projet

- Nom du porteur*
- Date de naissance*
- Coordonnées (email et téléphone professionnel) *
- Numéro ORCID du porteur (pour plus d'information voir : <https://orcid.org>)
- Affiliation et statut du porteur*

Catégorie de porteur

- Date de thèse du porteur*
PJA1 : 1 à 10 ans après la thèse : thèse (PhD) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2024
PJA2 : 11 à 20 ans après la thèse : thèse (PhD) entre le 01/01/2005 et le 31/12/2014
PJA3 : plus de 20 ans après la thèse : thèse (PhD) avant le 31/12/2004
- Joindre une lettre du chef d'équipe validant la démarche initiée et précisant le positionnement du porteur de projet et des personnes impliquées et confirmant la mobilisation des ressources nécessaires au projet. Si le porteur de projet est lui-même le chef d'équipe, cette lettre n'est pas nécessaire.
- Pour les « PJA1 jeune chercheur » et « PJA2 chercheur en consolidation » : Etes-vous soutenu sur un contrat temporaire ?* Si oui, précisez le type de contrat actuel et la durée de financement (justifier clairement d'un poste couvrant la période de la subvention) 800 caractères
- Pour les « PJA1 jeune chercheur » et « PJA2 chercheur en consolidation » : expliciter votre positionnement dans l'équipe de recherche : décrire de façon précise votre implication dans le projet, votre rôle et vos missions.* (2 000 caractères)
- Pour les « PJA3 chercheur expérimenté » justifier votre positionnement comme porteur de projet (compétence spécifique, question d'organigramme...), décrire de façon précise votre implication dans le projet, votre rôle et vos missions.* (2 000 caractères)

CV du porteur de projet

- Court cv* (5 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de Joindre un CV au format PDF (5 Mo maximum)

Laboratoire du porteur

- Structure de recherche : Nom de l'établissement –direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – intitulé de l'équipe – direction du laboratoire (nom prénom) – adresse postale
- Etablissement de tutelle (informations obligatoires pour un laboratoire en France) : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles

- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) : nom, titre, statut, affiliation, email, téléphone, CV (pièce jointe format pdf, non obligatoire)

Personnel impliqué dans le projet

Listez toutes les personnes impliquées dans le projet. La première ligne concerne le porteur de projet.

- Nom prénom
- Statut (Exemples : Chercheur (CRCN, CRHC, DRI, DR2, DRCE), Universitaire (MCU, PU), Hospitalo-Universitaire (MCUPH, PUPH), Praticien-Hospitalier (PH), Clinicien, Post-doctorant, Doctorant (préciser DOC1,2,3 ou 4), Master (M2R), ITA (AI, IE, IR, etc.), IATOS, autres...)
- Affiliation principale (CNRS, INSERM, CEA, Université, CHU...). Pour les recrutements prévus dans l'équipe indiquez "A RECRUTER"
- Temps de recherche⁴ (0 à 100 %) : Permet d'évaluer le pourcentage du temps de recherche du chercheur consacré à ce projet PJA. Le porteur de projet devra consacrer au moins 25% de son temps de recherche au projet proposé.
- Equivalent temps plein : ETP (0 à 1) : Permet d'évaluer les effectifs alloués au PJA de façon homogène en rapportant le temps travaillé par chaque personne à celui d'un salarié à temps plein sur la durée du PJA.
- Précision sur l'implication des personnels* (1 000 caractères)
Utiliser ce champ pour préciser le rôle de chaque personne dans le projet de recherche et son implication : description précise du rôle dans le projet ; temps consacré et périodes d'implication (préciser par exemple si les personnes seront sur tout le projet, à mi-temps ou sur la moitié du projet à temps plein. Pour les doctorants vous pouvez préciser s'ils sont en début ou en fin de thèse. Et toute autre information que vous jugerez utile...)

Organigramme complet de l'équipe

- Joindre l'organigramme complet de l'équipe en identifiant les membres du groupe de recherche impliqués dans le projet de recherche* (format PDF, 5 Mo maximum)

Positionnement du groupe de recherche et collaborations

- Positionnement du groupe de recherche impliqué dans le projet dans l'équipe, laboratoire, unité ou département* (5 000 caractères)
- Environnement technique relatif au projet (plateaux techniques, ressources biologiques...)* (5 000 caractères)
- Collaborations avec d'autres équipes/laboratoires français ou étrangers (si pertinent) (5 000 caractères)

Communications scientifiques du groupe de recherche impliqué dans le projet *

- Publications majeures dans les revues à comité de lecture au cours des 5 dernières années du porteur de projet et du groupe de recherche impliqué dans le projet * :
1 à 10 publications.
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) - auteurs - journal* - année* - titre* - DOI*
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Souligner le nom du porteur de projet.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)
- Autres communications scientifiques et valorisations (Communications orales, brevets etc.)
Vous avez la possibilité de joindre une pièce jointe (format PDF, 5Mo maximum)

Etape Identification scientifique

- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche* (1 à 5 disciplines)
- Choix de la Commission nationale d'expertise (1 ou 2 choix possibles)*

⁴ Exemples :

Pour une personne dédiée à la recherche à temps plein sur toute la durée du projet :

Implication sur le projet en ETP 1 et en temps de recherche 100 %

Pour un personnel ayant d'autres activités professionnelles (clinicien ou enseignant chercheur) à 50% :

Implication sur le projet en ETP 0.5 et en temps de recherche 100 %

(Les champs disciplinaires des Commissions Nationales correspondent aux disciplines et thématiques proposées à la question précédente et sont listées en fin de notice.)

NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission.

- Types de recherches* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser) plusieurs choix possibles
- Mots-clés* (3 à 5 mots-clés) Les mots-clés doivent être renseignés en français et en anglais
- Groupe d'âge de la population étudiée
- * (plusieurs choix possibles)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)
- Classification CSO * (1 à 2 items) Pour plus d'information voir <https://www.icrpartnership.org/cso>

Etape Dossier scientifique

- Titre du projet en français* (255 caractères)
- Titre du projet en anglais* (255 caractères)
- Acronyme
- « Je suis informé(e) qu'en cas de financement, le "titre du projet diffusable" pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs, les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation et je donne expressément mon accord à cette utilisation ». (Case à cocher)
- Résumé du projet de recherche* (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.) (1 500 caractères)
- Description des travaux envisagés * (7 000 caractères) : *Problématiques, hypothèses et objectifs du projet*
- Description détaillée de la méthodologie et des techniques mises en œuvre* (7 000 caractères)
- Positionnement du projet dans le contexte des connaissances ou des technologies actuelles, justifiant son caractère innovant* (rupture par rapport aux thématiques développées dans le groupe de recherche impliqué dans le projet et/ou l'exploration de nouvelles pistes de recherche (amorçage) et / ou le caractère innovant du projet présenté). (6 000 caractères)
- Résultats attendus, applications potentielles, pertinence en cancérologie* (5 000 caractères)
- Plan de réalisation du projet (calendrier semestriel)* (5 000 caractères)
(Ne pas charger sous forme de tableau, car la mise en page risque d'être perdue)
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo). (Pensez à vérifier que l'image est lisible en téléchargeant le dossier en format pdf)
- Bibliographie* (5 000 caractères)
10 à 20 références (nombre indicatif). Souligner le nom du porteur ou des membres de l'équipe.

Etape Demande financière

- Choisir la durée demandée* : 12 mois (35 000 €) ou 24 mois (70 000 €)
- **NE PAS REMPLIR « AUTRES RESSOURCES »** ces informations vous seront demandées à l'étape « financement de l'équipe »
- Détaillez la demande financière :
 - Frais de fonctionnement (1000 caractères) :
Consommables, réactifs, frais de publication des résultats, prestation de service...
Frais de petits équipements d'un montant total inférieur à 30K€TTC (petits équipements de coût unitaire inférieur à 30k€ ou cofinancement d'équipement).
Matériel informatique (ordinateurs, accessoires et logiciels) feront l'objet d'une justification au regard du projet.
 - Frais de mission (1000 caractères) :
Travaux d'acquisition sur le terrain, participation à des colloques, congrès etc.
Le montant total est plafonné à 2000 € par an sauf justification particulière qui sera examiné par les instances.

Etape Financements de l'équipe

- Votre équipe a-t-elle bénéficié d'un financement auprès la Fondation ARC au cours des 5 dernières années ?*
Si oui indiquez : Nom du porteur – titre du projet – Montant demandé – Montant accordé – dates de début et fin de soutien – type d'aide (Exemples : Jeunes Chercheurs, Projets ARC, Programmes Labellisés, Autres subventions : thématiques ou partenariat)
- Indiquer les financements en cours obtenus par votre équipe auprès d'autres organismes (Financements européens, INCa, ANR, autres organismes caritatifs...)
Nom du porteur – titre du projet – organisme – Montant accordé – dates de début et fin de soutien – type d'aide (Maximum 5 financements)
Expliciter ce qui distingue le projet de recherche présenté à la Fondation ARC de ce(s) financement(s)* (700 caractères)
- Cette demande a-t-elle déjà été présentée à la Fondation ARC ?*
Si oui, indiquez : Nom du porteur – titre du projet – année de la demande – type d'aide (Exemples : Soutien Jeunes Chercheurs, Projets ARC, Programmes Labellisés, Autres subventions : thématiques ou partenariat)
- L'équipe présente-t-elle cette demande ou un projet en lien avec cette demande à d'autres organismes ?*
Si oui, indiquez : Nom du porteur – titre du projet – Organisme – Montant demandé – dates de réponse – type d'aide
Expliciter ce qui distingue le projet de recherche demandé à la Fondation ARC de ce(s) financement(s).
En cas demande similaire il vous sera demandé de nous tenir informés de l'obtention de ce ou ces financements*

Etape Rapport d'activité

Concerne uniquement les financements attribués précédemment au porteur de projet

Avez-vous déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC en lien avec ce projet au cours des 5 dernières années ? * OUI/NON

Si oui préciser :

- Type de financement* – montant, date de début et durée
- Titre du projet* (200 caractères)
- Rappel des objectifs du projet de recherche* (1 500 caractères)
- Principaux résultats obtenus et réalisation de ces objectifs* (4 000 caractères)
Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png 5Mo maximum)
- Publications scientifiques majeures dans des revues à comité de lecture*
Listez vos articles parus, en vous limitant à ceux issus du projet de recherche financé : 1 à 10 publications.
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) – auteurs – journal* – année* – titre* – DOI*
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Souligner le nom du porteur de projet.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)
- Autres communications liées au projet financé (2000 caractères)
- Commentaires

Etape Résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français) –

Texte de vulgarisation scientifique accessible au grand public, publiable sur tout support de communication.

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (140 caractères)
- En donnant le contexte national et international, quels sont les grands enjeux scientifiques et médicaux dans lesquels votre projet s'inscrit ? * (1000 caractères)
- Quels sont les résultats préliminaires, issus ou non de votre laboratoire, qui guident votre projet ? * (400 caractères)

- Quels sont les objectifs de votre travail de recherche et comment procéderez-vous pour les atteindre (préciser les innovations technologiques utilisées si pertinent) ? * (1000 caractères)
- Projetez-vous sur le long terme, votre projet devrait contribuer à... : * (plusieurs choix possibles)
 - Explorer/valider/optimiser des approches thérapeutiques
 - Prévenir la survenue d'un cancer
 - Faciliter la détection de la maladie, sa caractérisation précise (information diagnostique)
 - Stratifier les patients en fonction de la gravité de leur maladie (information pronostique)
 - Prédire la réponse ou la résistance des patients à un traitement donné
 - Mieux prévoir ou gérer les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
 - Améliorer la qualité de vie pendant et après la prise en charge
 - Autre...
- Quelles nouvelles recherches pourraient découler de votre projet ? * (400 caractères)
- Comment percevez-vous le rôle de la Fondation ARC dans le soutien des travaux de recherche en cancérologie en France ? * (500 caractères)
- Toute(s) information(s) supplémentaire(s) que vous souhaiteriez partager (facultatif) (500 caractères)

Je suis informé(e) qu'en cas de financement, le contenu de ce « Résumé grand public » pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs, les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation et je donne expressément mon accord à cette utilisation.

Etape Recherche clinique

Le projet est-il un projet de recherche clinique et/ou un projet de recherche translationnelle adossé à un essai clinique (étude ancillaire) ? OUI/NON

Si oui précisez : (Nb : les questions suivantes concernent le principal essai clinique relatif au projet) :

- Projet de recherche translationnelle associé à un essai clinique ou essai clinique (y compris étude ancillaire associée) *
- Phase de l'essai clinique* (plusieurs choix possibles)
- L'essai clinique est-il randomisé ? *
- L'essai clinique est-il prospectif ou rétrospectif ?*
- Visée du projet* (préventive /diagnostique/thérapeutique/pronostique/amélioration de la qualité de vie/dépistage/médico-économique/preuve de concept/traitement symptomatique) (plusieurs choix possibles)
- Sujet du projet* (médicament(s)/immunothérapie/vaccinothérapie/chirurgie/greffe/imagerie/radiothérapie/dispositif médical/recherche en soins courants/autre : préciser) (plusieurs choix possibles)
- Groupe d'âge de la population étudiée* (pédiatrique/ adulte / gériatrique) (plusieurs choix possibles)
- Etat de l'essai* (ouvert/clos/à venir)
- Promoteur de l'essai clinique* (Etablissement ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique* (Nom prénom ; structure de recherche ; ville)
- Calendrier de l'essai clinique* (date de début, durée)
- Pièces jointes, lorsque déjà disponibles (fichiers jpg ou png ou jpeg ou gif ou pdf de moins de 5Mo)
 - Version la plus avancée du protocole (ou à défaut du synopsis) de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes* (si le protocole finalisé n'est pas disponible, fournir la version la plus avancée)
 - Copie de l'autorisation de l'ANSM
 - Copie de l'avis favorable du CPP (Comité de Protection des Personnes)
 - Copie du formulaire d'information de consentement éclairé et des documents associés
 - Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur
 - Copie de l'attestation d'assurance du promoteur

Etape Experts récusés

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étranger) : Nom prénom et ville (champs obligatoires pour chaque expert renseigné)

DISCIPLINES ET THEMATIQUES DES COMMISSIONS NATIONALES

CN1 Immunologie, Onco-hématologie, Microbiologie	CN2 Génétique des tumeurs	CN3 Biologie Cellulaire	CN4 Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie	CN5 Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques, épidémiologie ; sciences humaines et sociales
Hématopoïèse ; Onco-Hématologie	Génétique des cancers	Biologie cellulaire	Signalisation	Essais cliniques
Immunité ; Onco-immunologie	Cycle cellulaire ; Mitose ; Méiose	Apoptose	Récepteurs hormonaux ; hormones	Essais préclinique
Immunothérapie	Epigénétique	Autophagie	Récepteurs membranaires ; ligands	Innovations thérapeutiques
Vaccins ; Anticorps thérapeutiques	Oncogènes ; Gènes suppresseurs de tumeurs	Différenciation cellulaire	Cibles thérapeutiques	Chirurgie
Thérapie cellulaire	Surveillance et réparation des dommages de l'ADN	Prolifération cellulaire	Agonistes ; Antagonistes ; Inhibiteurs	Chimiothérapie
Greffes	Organisation du génome (télomères, centromère...)	Migration cellulaire	Chimie biologique	Radiobiologie ; Radiothérapie
Microbiologie	Recombinaison	Transition épithélio-mésenchymateuse	Pharmacologie ; Pharmacogénomique ; pharmacodynamique	Prévention ; Dépistage ; Santé Publique
Virus oncogènes	Réplication	Mécanotransduction	Structure ; Biologie structurale	Biomarqueurs ; Méthodes diagnostiques
	Régulations transcriptionnelles	Invasion tumorale ; Métastase	Vectorisation ; nanoparticules	Facteurs prédictifs ; Facteurs pronostiques
	Régulations post-transcriptionnelles	Trafic intracellulaire	Métabolisme cellulaire	Imagerie médicale
	ARN non codant	Communication intercellulaire ; Adhésion	Métabolisme oxydatif ; Radicaux libres	Soins de support
		Sénescence	Régulations post-traductionnelles	Qualité de vie
		Angiogenèse		Epidémiologie
		Cellules souches		Méthodes biostatistiques
		Biologie du développement		Sciences Humaines et Sociales ; Oncopsychologie ; Economie de la santé